

publier les *Inventaires du Trésor de l'église de Lyon en 1448 et 1724*. « Ces précieux documents, dit l'auteur dans sa préface, arrachés de leur registre (non pour les voler, mais pour les lire avec plus de commodité, par un savant et laborieux publiciste mort en 1827), n'ont été restitués qu'en 1870. » Cette restitution a été heureuse pour l'histoire de l'art religieux à Lyon, car sans l'inventaire de 1448, nous connaîtrions à peine les richesses que possédait alors la Primatiale, et tous les autres inventaires que j'ai cités plus haut, avec leurs dates, lui sont postérieurs et n'ont été dressés qu'après le pillage du Trésor de Saint-Jean, en 1562, par les protestants.

« Le premier inventaire (1448), dit M. de Valons, fait partie d'un registre des actes capitulaires de Saint-Jean. Il reproduit tous les articles mentionnés dans les actes de 1418, plus le legs magnifique du cardinal de Saluces, archidiacre de l'église, évêque de Valence et de Die, mort à Saint-Donat (Drôme), en 1419, et dont le corps fut transporté dans la cathédrale de Lyon le 28 mars 1420. Cet inventaire, divisé en vingt-sept sections mal définies, renferme trois cent quarante-six articles, dont un certain nombre sont collectifs. Les bijoux, reliquaires et ornements légués par le cardinal de Saluces s'y trouvent particulièrement désignés à l'attention par le nom de ce bienfaiteur.

« Le second inventaire, rédigé en 1724, énumère deux cent trois articles divisés en trente-deux sections fort arbitraires. Il donne le poids des objets d'or et d'argent et les décrit avec plus de soin. A l'exception de quelques-uns des reliquaires, on n'y trouve pas les articles portés sur la nomenclature précédente. Le pillage du Trésor par les troupes du terrible baron des Adrets (1562), les besoins nouveaux, le changement de goût, le progrès de l'industrie et le temps avaient fait disparaître le Trésor de 1448. »

Je parlerai plus loin, avec quelques détails, de divers objets mentionnés dans ces deux inventaires de 1448 et de 1724. Toutefois, je crois devoir reproduire ici quelques lignes que M. de Valons a consacrées aussi, dans sa préface, à l'ensemble de ces objets pour en donner de suite une idée sommaire. « Dans ces deux inventaires, dit l'auteur, figurent des vases sacrés, bassins, encensoirs, croix et chandeliers d'argent et d'ivoire et l'énumération longue et